



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS RÉGIONAL

Collectivités d'outre-mer

Effectifs d'étudiants
en 2018-2019



Cet ouvrage est édité par
**le ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**
Sous-direction des systèmes d'information
et des études statistiques
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Directrice de la publication
Isabelle Kabla-Langlois

**Réalisation / Département des outils
d'aide à la décision**
Yann Caradec
Patrick Marchegay

Maquette
STDI
Solutions Techniques Didactiques et Innovantes

Impression
AMI
Ateliers Modernes d'Impressions

ISSN 1625-6247 / ISBN 978-2-11-162200-5
e-ISBN 978-2-11-162202-9
Dépôt légal : 3^e trimestre 2020

L'atlas régional des effectifs étudiants est un outil tout à fait unique, permettant de disposer d'une approche territorialisée de l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs tandis que ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération et commune selon les types de formation.

Dans les premières pages de cet atlas, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, pour les principaux domaines de formation et par cycle d'étude, puis par grands secteurs disciplinaires, avec une focalisation sur les universités et les autres établissements directement sous tutelle du MESRI. Ces cartes permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Le cœur de l'ouvrage est ensuite constitué de cartes régionales. Celles-ci présentent de manière détaillée les filières proposées et les effectifs inscrits dans chaque unité urbaine. Les formations et les effectifs des régions voisines sont également indiqués, afin de situer chaque région dans son environnement de proximité.

La qualité des données est garantie par le système d'information conçu par le service statistique du MESRI, le SIES, qui organise la remontée annuelle fiabilisée des inscriptions étudiantes en France. Une attention particulière est portée aux éléments méthodologiques et au glossaire, en fin d'ouvrage, pour faciliter la compréhension des données.

L'atlas s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la composante territoriale des politiques et des stratégies d'enseignement supérieur, marquées par une approche locale de plus en plus prégnante. Les collectivités locales ont désormais une action déterminante en matière d'enseignement supérieur, aux côtés de l'Etat : en 2018, elles lui consacraient plus de 600 millions d'euros, avec une action portant essentiellement sur le soutien à l'immobilier et les aides aux étudiants. Pour sa part, l'ordonnance du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, a permis une accentuation de ce mouvement à partir de janvier 2020, avec la création effective des établissements publics expérimentaux à cette date, les données présentées ici, portant sur l'année 2018-2019, relevant néanmoins du cadre préexistant à l'ordonnance. Enfin, le décret du 20 novembre 2019 a conféré une responsabilité accrue aux recteurs de région académique en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation en lien avec les établissements situés sur leur territoire, et avec la création de sept recteurs délégués à l'ESRI.

Reflète de la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires, l'atlas constitue plus que jamais un outil indispensable pour appréhender sa structuration territoriale dans une optique de compréhension et d'analyse et pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies territoriales.

Isabelle Kabla-Langlois

*Sous-directrice des systèmes d'information
et des études statistiques*

*Direction générale de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle*

*Direction générale de la recherche
et de l'innovation*

Notes de lecture

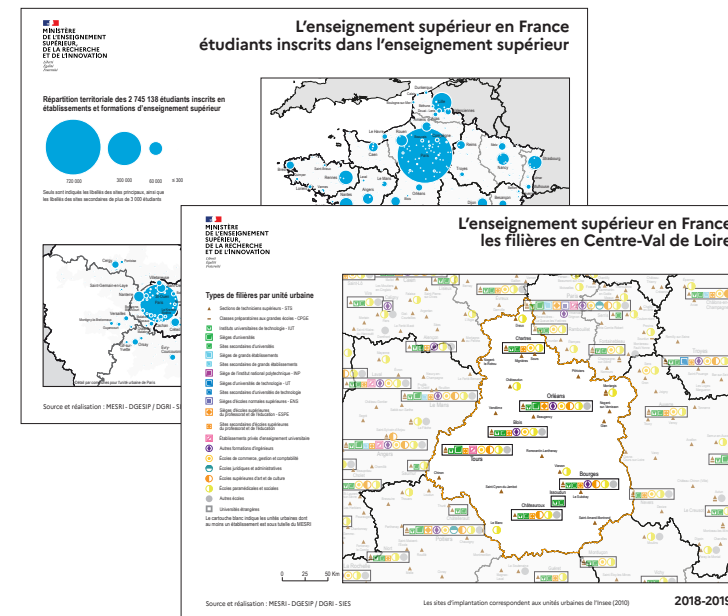
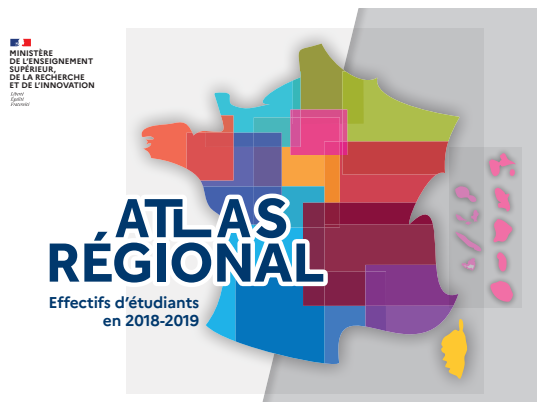
Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique généralisé.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

Cette édition prend en compte le zonage en unité urbaine défini en 2010 par l'Insee à partir du recensement de la population 2007.

Retrouver l'Atlas régional sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



► La publication :

- L'ensemble de l'Atlas régional
- Le fascicule national
- Les fascicules régionaux

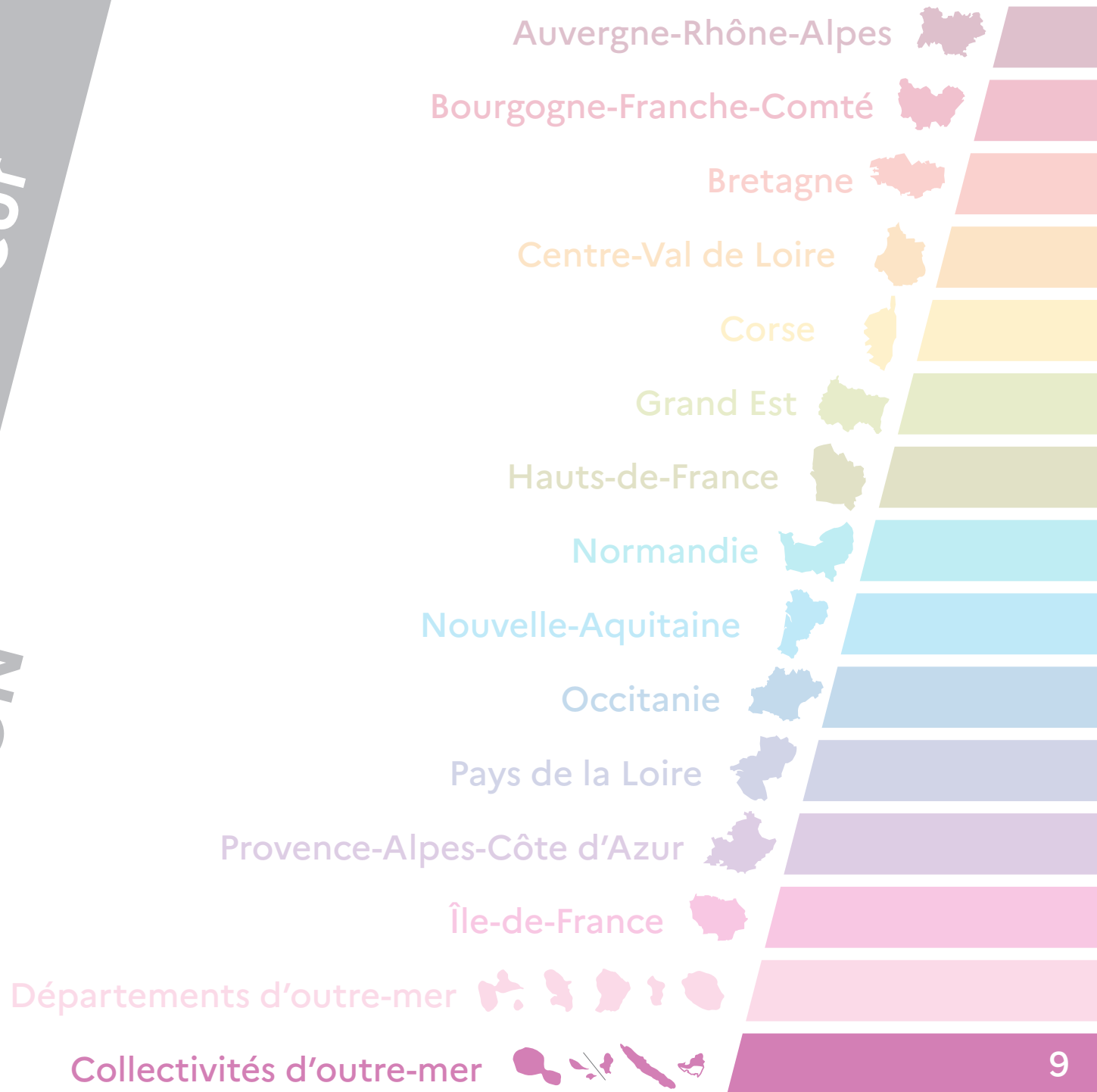
► Les cartes nationales et régionales

► Les données :

- Le tableau des effectifs d'étudiants en 2018-2019
- Le jeu de données historiques sur les étudiants inscrits de 2001-2002 à 2018-2019 localisés au niveau des communes, unités urbaines, départements, académies et régions,

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/>

L'enseignement supérieur EN RÉGION



Comment lire les tableaux

Implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	ESPE	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs
XX-Département 1																	
Unité Urbaine 1																	
Unité Urbaine 2																	
Unité Urbaine 3 <i>Commune 3-1</i> <i>Commune 3-2</i>																	
Unité Urbaine 4																	
Unité Urbaine 5																	
Commune rurale 6																	
Unité Urbaine 7																	
Unité Urbaine 8 <i>Commune 8-1</i> <i>Commune 8-2</i> <i>Commune 8-3</i> <i>Commune 8-4</i>																	
Unité Urbaine 9* <i>Commune 9-1</i>																	
XX-Département 2																	
Unité Urbaine 10																	
Unité Urbaine 9* <i>Commune 9-2</i> <i>Commune 9-3</i> <i>Commune 9-4</i>																	
Unité Urbaine 11																	
Unité Urbaine 12 <i>Commune 12-1</i> <i>Commune 12-2</i> <i>Commune 12-3</i>																	
Unité Urbaine 13																	
Unité Urbaine 14																	
Unité Urbaine 15 <i>Commune 15-1</i>																	
Total régional																	

Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés en p. 204.

← Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales. Les limites définies dans cette édition sont celles définies par l'Insee en 2010 à partir des résultats du recensement 2007 de la population.

Somme de tous les effectifs d'étudiants formés dans la région, l'académie, le département, l'unité urbaine ou la commune. →

← Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements. Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.

Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations de DUT. →

← Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.

Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs des universités, des INP, des UT, des grands établissements et des autres écoles. →

Effectifs d'étudiants en 2018-2019 par région

régions	CPGE**	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	ESPE	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales*	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs
Auvergne-Rhône-Alpes	10 306	29 329	209 065	5 737		1 963	7 829	6 396	15 454	25 904	2 356	11 458	15 203	9 105	350 105	17 733	24 045
Bourgogne-Franche-Comté	2 934	10 396	51 237	1 099	2 692		2 485	s	772	3 258	s	625	5 163	s	82 203	5 228	4 909
Bretagne	4 112	15 665	78 670	750		384	2 965	2 315	7 360	5 267	476	2 891	5 913	4 143	130 911	6 715	9 037
Centre-Val de Loire	2 250	8 453	43 340				2 215	s	1 126	811		930	5 165	s	65 709	4 541	3 114
Corse	118	550	3 945				314			38	s		671	s	5 851	417	39
Grand Est	6 167	22 095	83 720	60 955	3 172		5 130	s	3 511	8 205	575	3 909	11 783	s	212 661	13 127	14 416
Hauts-de-France	6 942	26 878	129 315	655	4 305		7 328	8 047	11 053	12 289	246	4 896	15 285	4 427	231 666	11 276	16 568
Normandie	2 664	11 935	64 553				3 112		5 615	8 467	14	1 399	6 815	2 046	106 620	7 079	6 777
Nouvelle-Aquitaine	5 010	22 009	129 015	3 117			4 483	72	4 380	20 169	1 920	6 777	11 371	3 757	212 080	10 242	8 974
Occitanie	6 873	24 418	161 110	7	3 881		5 986	3 097	10 893	13 848	428	5 050	10 143	8 780	254 514	10 647	15 169
Pays de la Loire	4 184	16 756	71 360	995			3 547	8 662	8 337	7 640	297	5 531	5 910	4 438	137 657	5 722	11 181
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 975	18 472	110 772	853			4 324	76	2 692	12 629	156	4 260	11 069	3 108	174 386	7 959	5 996
Total province	57 535	206 956	1 136 102	74 168	14 050	2 347	49 718	28 874	71 193	118 525	7 369	47 726	104 491	45 309	1 964 363	100 686	120 225
Île-de-France	25 823	45 741	382 890	39 721		3 573	12 882	8 206	33 586	66 945	3 070	46 228	27 687	26 865	723 217	17 697	43 795
Total métropole	83 358	252 697	1 518 992	113 889	14 050	5 920	62 600	37 080	104 779	185 470	10 439	93 954	132 178	72 174	2 687 580	118 383	164 020
Guadeloupe	493	2 127	5 750				483					14	570	136	9 573	245	55
Guyane	63	691	2 918				733			s			247	s	4 734	183	
Martinique	398	2 483	4 201				556			s		57	543	s	8 659	233	
Mayotte		639	1 036							s			112	s	1 872		
La Réunion	809	3 925	14 201				1 325	347		165		255	1 290	293	22 610	659	102
Total DOM	1 763	9 865	28 106				3 097	347		429		326	2 762	753	47 448	1 320	157
Total France hors COM	85 121	262 562	1 547 098	113 889	14 050	5 920	65 697	37 427	104 779	185 899	10 439	94 280	134 940	72 927	2 735 028	119 703	164 177
Collectivités d'outre-mer	472	3 064	5 568				359	310		120				217	10 110	127	
Total France entière	85 593	265 626	1 552 666	113 889	14 050	5 920	66 056	37 737	104 779	186 019	10 439	94 280	134 940	73 144	2 745 138	119 830	164 177
Étranger										1 950		64			2 014		
Total général	85 593	265 626	1 552 666	113 889	14 050	5 920	66 056	37 737	104 779	187 969	10 439	94 344	134 940	73 144	2 747 152	119 830	164 177

* effectifs de l'année 2017-2018, ** hors 72 étudiants inscrits en CPGE dans les universités

s : secret statistique

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

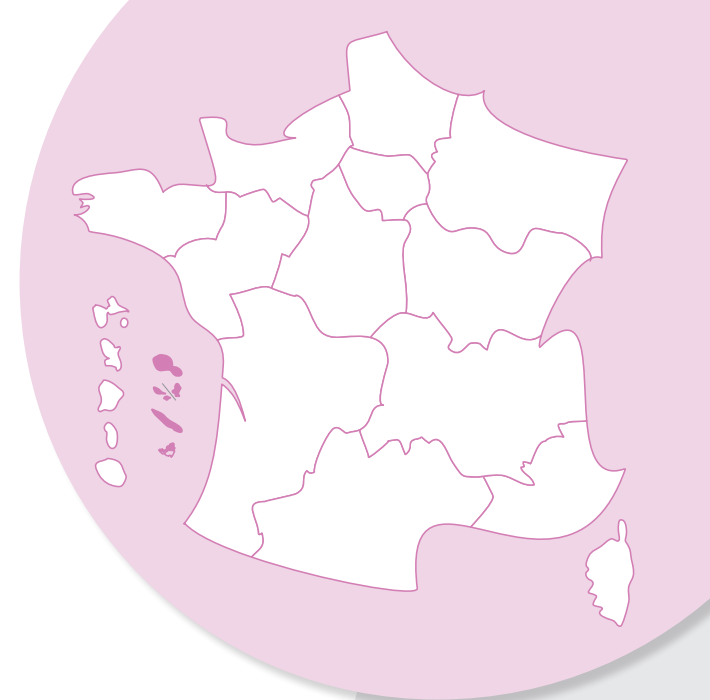


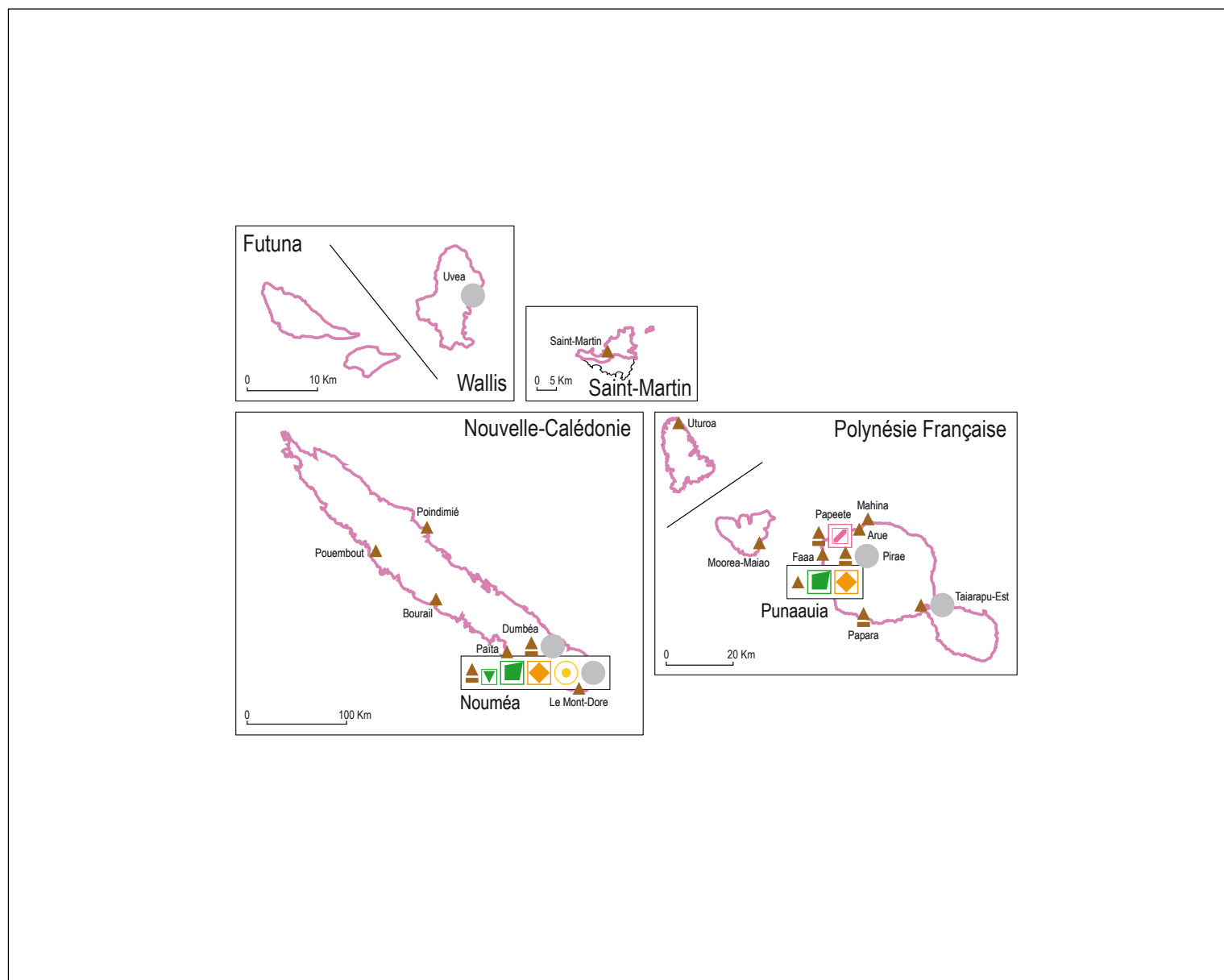
Évolution du nombre d'étudiants

	2013-2014	2018-2019
Collectivités d'outre-mer	8 666	10 110

Bacheliers – session 2018

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2013	taux de réussite au bac
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble		
Collectivités d'outre-mer	1 115	746	1 058	2 919	+ 13,4 %	83,3 %
France métro + DOM	359 455	138 570	179 262	677 287	+ 14,9 %	88,2 %



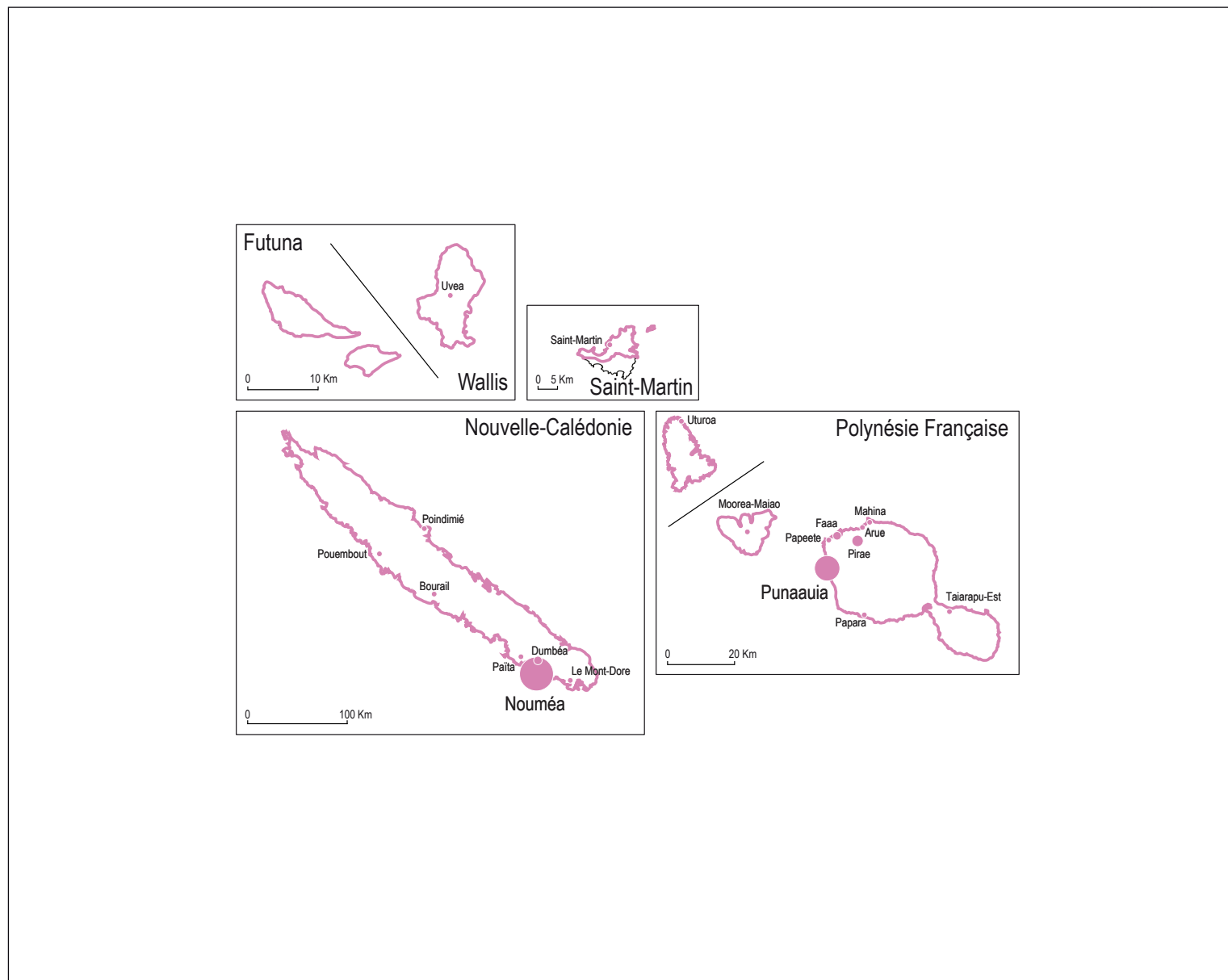


Types de filières par commune

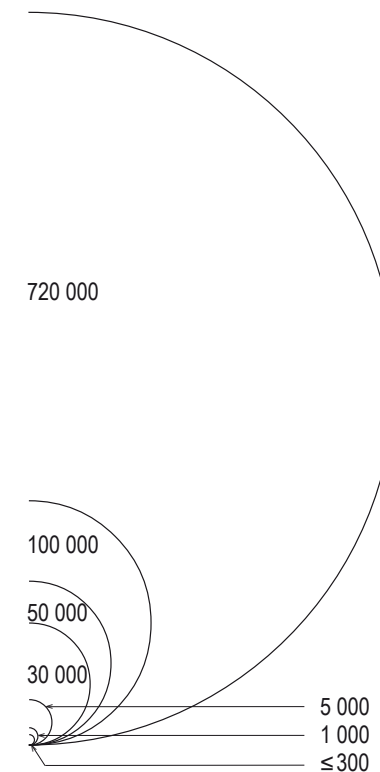
- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▣ Instituts universitaires de technologie - IUT
- ▣ Sièges d'universités
- ▣ Sites secondaires d'universités
- ▣ Sièges de grands établissements
- ▣ Sites secondaires de grands établissements
- ▣ Siège de l'institut national polytechnique - INP
- ▣ Sièges d'universités de technologie - UT
- ▣ Sites secondaires d'universités de technologie
- ▣ Sièges d'écoles normales supérieures - ENS
- ▣ Sièges d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation - ESPE
- ▣ Sites secondaires d'écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- ▣ Établissements privés d'enseignement universitaire
- ◆ Autres formations d'ingénieurs
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- ▣ Universités étrangères

Le cartouche blanc indique les communes dont au moins un établissement est sous tutelle du MESRI

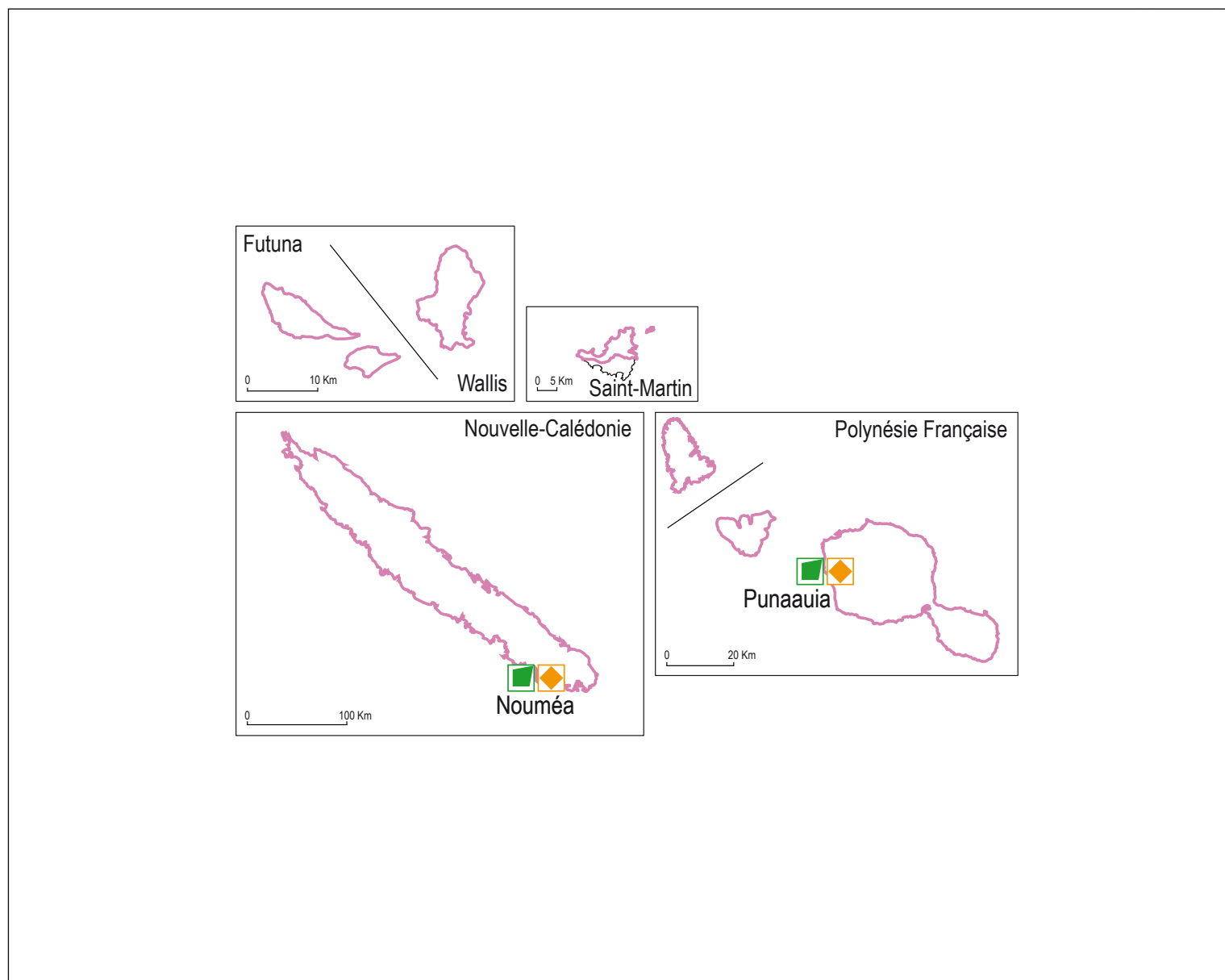
Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2018-2019











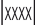
Répartition régionale des 10 110 étudiants inscrits, par commune



Sites sièges et secondaires des établissements en 2018-2019



Établissements

- Sites sièges des établissements
- Sites secondaires des établissements
-  COMUE
-  COMUE sans effectif d'étudiants inscrits recensé
-  Universités
-  Grands établissements
-  Institut national polytechnique
-  Universités de technologie
-  Écoles normales supérieures
-  Écoles supérieures du professorat et de l'éducation
-  Autres établissements

Les sites d'implantation correspondent au niveau communes.

Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements sous tutelle du MESRI et les formations d'ingénieurs en 2018-2019

Nombre d'étudiants inscrits par établissement et par commune

établissements par commune	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	IUT	ingénieurs	santé	
Nouvelle-Calédonie	2 742	102	49	127		74	2 893
<i>Nouméa</i>	2 742	102	49	127		74	2 893
Polynésie Française	2 485	144	46			145	2 675
<i>Punaauia</i>	2 485	144	46			145	2 675
ESPE							
Nouvelle-Calédonie		116					116
<i>Nouméa</i>		116					116
ESPE							
Polynésie Française		243					243
<i>Punaauia</i>		243					243

Nombre d'étudiants inscrits dans les établissements, par commune

implantations	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	IUT	ingénieurs	santé	
Nouméa	2 742	218	49	127		74	3 009
Punaauia	2 485	387	46			145	2 918
Collectivités d'outre-mer	5 227	605	95	127		219	5 927

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2018-2019

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESRI	UT-INP	écoles normales supérieures	ESPE	établissements d'enseignement universitaire privés	autres formations d'ingénieurs	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont DUT	dont formations d'ingénieurs
988 - Nouvelle-Calédonie	365	1 764	2 893				116			120				119	5 377	127	
Bourail		55													55		
Dumbéa	123	176												99	398		
Le Mont-Dore		113													113		
Nouméa	242	1 155	2 893				116			120				20	4 546	127	
Païta		188													188		
Poindimié		33													33		
Pouembout		44													44		
987 - Polynésie française	107	1 236	2 675				243	310						80	4 651		
Arue		82													82		
Faaa		57													57		
Mahina		15													15		
Moorea-Maiao		40													40		
Papara	35	82													117		
Papeete	41	120						310							471		
Pirae	31	483												51	565		
Punaauia		156	2 675				243								3 074		
Taiarapu-Est		95												29	124		
Uturoa		106													106		
978 - Saint-Martin		64													64		
Saint-Martin		64													64		
986 - Wallis et Futuna														18	18		
Uvea														18	18		
Collectivités d'outre-mer	472	3 064	5 568				359	310		120				217	10 110	127	
Nouvelle-Calédonie	365	1 764	2 893				116			120				119	5 377	127	
Polynésie Française	107	1 236	2 675				243	310						80	4 651		
Saint-Martin		64													64		
Wallis et Futuna														18	18		

Annexes

Définitions	16
Lexique	17
Sigles	18
Abréviations	18

Définitions

	sources	champs des données
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	MENJS-MESRI - DEPP Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENJS ou des autres ministères.
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	MENJS-MESRI - DEPP Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESEF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENJS ou des autres ministères.
Universités	MESRI - SIES	Inscriptions principales en universités (cf lexicque) y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DUT, DAEU, enseignement à distance et formations d'ingénieurs, doubles inscriptions CPGE.
Grands établissements du MESRI	MESRI - SIES	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante et les doubles inscriptions CPGE) dans 16 grands établissements sous tutelle du MESRI soit Agrosup Dijon CentraleSupélec, l'École des hautes études en santé publique, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine et l'Université de Lorraine.
Universités de technologie (UT), Institut national polytechnique (INP)	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les UT de Belford-Montbéliard, Compiègne et Troyes et à l'INP de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Autres formations d'ingénieurs	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs, des écoles publiques sous tutelle du MESRI (Ecoles centrales, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
Écoles normales supérieures (ENS)	MESRI - SIES	Toutes formations de ces écoles.
Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE)	MESRI - SIES	Inscriptions principales (y compris les doubles inscriptions CPGE) dans les masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF).
Établissements d'enseignement universitaire privés	MESRI - SIES	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
Écoles juridiques et administratives	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
Écoles supérieures art et culture	MESRI - SIES	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
Écoles paramédicales et sociales	Ministère en charge de la Santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2016-2017 reconduites en 2017-2018.
Autres écoles de spécialités diverses	MESRI - SIES MENJS-MESRI – DEPP	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
Diplôme universitaire de technologie (DUT)	MESRI - SIES	Inscriptions principales dans les formations de DUT.

définitions	
Premier, deuxième et troisième cycle	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
COMUE	Les COMUE (Communautés d'universités et d'établissements) sont des établissements publics assurant le rapprochement et la coordination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'un même territoire académique ou inter académique.
Commune rurale	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
Commune urbaine	Commune appartenant à une unité urbaine.
Établissements publics sous tutelle du MESRI	Universités, Universités de technologie, Institut national polytechnique, Grands établissements du MESRI, Écoles d'ingénieur publics sous tutelle du MESRI.
Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
Formations d'ingénieurs universitaires	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat, y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
Grands établissements MESRI	Ensemble de 16 Grands établissements sous tutelle du MESRI : Agrosup Dijon, CentraleSupélec, l'École des hautes études en santé publique, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine, l'Université de Lorraine.
Population	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
Secret statistique	Certains établissements d'enseignement supérieur demandent que leurs données statistiques ne soient pas diffusées. Les données de certains croisements ne peuvent être fournies : les lignes qui concernent moins de 3 établissements dont au moins un a demandé la non diffusion de ses données ou dont les données non diffusables correspondent à plus de 85% des effectifs d'une ligne. Afin de préserver le secret statistique, certains croisements sont neutralisés(s).
Site d'enseignement supérieur	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
Site d'enseignement supérieur MESRI	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESRI.
Site siège	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'un établissement public sous tutelle du MESRI.
Site secondaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESRI hors du site siège.
Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
Taux de réussite au baccalauréat	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
Unité urbaine	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'Insee en 2010.
Universités	Ensemble des 67 universités publiques, des COMUE avec des effectifs d'étudiants inscrits recensés (COMUE Bourgogne - Franche-Comté, COMUE Côte d'Azur, COMUE Grenoble Alpes, COMUE Paris Lumières, COMUE Paris sciences et lettres, COMUE Paris-Est, COMUE Paris-Saclay) ainsi que le CU de Mayotte et l'INU Jean-François Champollion.

Sigles – Abréviations

Sigles	
Agrosup	Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement
BTS	Brevet de technicien supérieur
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
COM	Collectivités d'outre-mer
COMUE	Communauté d'universités et établissements
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CS	CentraleSupélec
CU	Centre universitaire
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale de la recherche et de l'innovation
DMA	Diplôme des métiers d'art
DOM	Départements d'outre-mer
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EC	École centrale
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENC	École nationale des chartes
ENI	École nationale d'ingénieurs
ENS	École normale supérieure
ENSAM	École nationale supérieure des arts et métiers
ENSC	École nationale supérieure de chimie
ENSI	École nationale supérieure d'ingénieurs
ENS2M	École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques
ENSAIT	École nationale supérieure des arts et industries textiles
ENSEA	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
ENSIIE	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
ENSMA	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
ENSSIB	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EPHE	École pratique des hautes études
ESPE	École supérieure du professorat et de l'éducation
IEP	Institut d'études politiques
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées

Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
INU	Institut national universitaire
IP	Institut polytechnique
IPG	Institut de physique du globe
ISM	Supméca - Institut supérieur de mécanique de Paris
IUT	Institut universitaire de technologie
MENJS	Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
MESRI	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
NFI	Nouvelle formation d'ingénieur
Obs	Observatoire de Paris
PACA	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
SIES	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi des étudiants
STS	Section de techniciens supérieurs
UT	Université de technologie

Abréviations	
adm.	administratives
archit.	architecture
ass.	assimilés
Dauph.	Université de Paris-Dauphine
éc.	écoles
ens.	enseignement
form.	formations
ing.	ingénieurs
métro.	métropolitaine
min.	ministères
nd.	non disponible
s.	secret statistique
soc.	sociales
sup.	supérieur
univ.	université ou universitaire

- **L'état de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en France**

Cette publication permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme. Les thèmes abordés dans cette ouvrage : financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation aux programmes européens de recherche et d'innovation, publications, brevets, etc.

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique
- Moteur de recherche
- Chiffres clés
- Accès aux références associées à chacune des contributions
- Graphiques interactifs
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

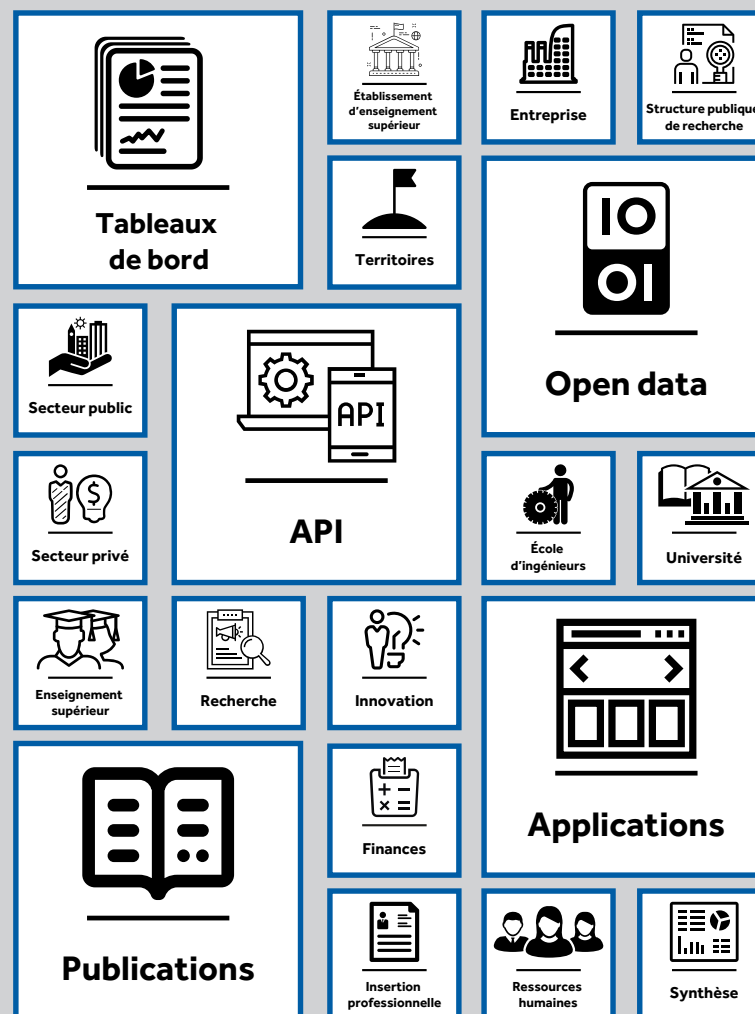
<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eer/FR/>



- Les publications statistiques du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et l'innovation

<https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

- #dataESR vous aide à trouver les ressources en données sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation



publications, tableaux de bord, applications, open data, API sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

<https://data.esr.gouv.fr>



Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
DGESIP/DGRI-SIES
Sous-direction des systèmes
d'information et des études statistiques
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr

Prix 15 euros
ISSN 1625-6247
Dépôt légal
3^e trimestre 2020
ISBN 978-2-11-162201-2




**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

